

Deux de ces animaux sont inoculés avec l'Épérythrozoaire coecoïde, les deux autres avec l'Épérythrozoon dispar. Après une incubation de 3-6 jours, les parasites apparaissent chez les animaux en question et comme nous l'avons signalé précédemment persistent durant 3-5 jours. Quand, par des examens répétés nous avons constaté leur disparition complète et définitive, nous avons inoculé les Lapins avec les Épérythrozoaires de l'autre type. Des frottis ont été faits et examinés pendant les quinze jours qui ont suivi la seconde inoculation. Dans aucun cas les parasites n'ont apparu. Bien que ces essais d'immunité croisée n'apportent pas un argument de plus en faveur de la différenciation des deux Épérythrozoaires, ils ne démontrent pas leur identité, étant donné que les Lapins sont des animaux peu réceptifs et que l'Épérythrozoaire d'un type peut avoir laissé chez ces animaux normalement peu réceptifs une certaine immunité contre l'autre type.

(Institut de bactériologie de l'Université de Louvain,
Directeur Pr. R. Bruynoghe.)

SUR LA « MYCOLYSE », PAR LE *Streptothrix*,
DE DIVERS MICROBES PATHOGÈNES,

PAR ANDRÉ GRATIA et Mlle J. ALEXANDER.

A l'occasion de recherches sur la bactériophagie, l'un d'entre nous (1) a constaté en collaboration avec S. Dath, que des spores de *Streptothrix* ajoutées à des émulsions très épaisses en eau distillée de divers microbes tels le Staphylocoque, le Vibron du choléra, le Bacille pyocyanique, s'y développaient en provoquant une dissolution complète de ces émulsions, que celles-ci aient été ou non solidifiées par de l'agar-agar.

Ce phénomène, comme les auteurs l'ont fait remarquer dès leur première communication, est à rapprocher du phénomène décrit par Schiller (2) sous le nom d'« antagonisme provoqué » entre microbes protéolytiques et peptolytiques. Cette lyse avait, d'autre part, déjà été signalée indépendamment et à leur insu, par Lieske (3), dans une intéressante monographie consacrée à la biologie des *Streptothrix*. Ce dernier auteur y montre, en effet, que le *Streptothrix* est capable de clarifier des boîtes de Petri contenant des émulsions épaisses solidifiées par de la gélose, des

(1) C. R. de la Soc. de biol., 1924, t. 91, p. 1442; *ibid.*, 1925, t. 97, pp. 461 et 1125, etc...

(2) *Centralbl. f. Bakter.*, I, 1923, t. 91, p. 60.

(3) *Morphologie und Biologie der Strahlenpilze*. Borntraeger, Leipzig, 1921.

microbes suivants : le *B. coli*, le Bacille typhique, le Bacille dysentérique, le Vibrion cholérique et *V. Metchnikovi*, le *B. fluorescens*, le Staphylocoque, le Bacille du charbon, le *B. subtilis*, le Bacille de Friedländer.

Gratia et Dath ont constaté de plus que les « mycolysats », c'est-à-dire les émulsions microbiennes en eau distillée, dissoutes par le *Streptothrix*, perdaient la toxicité que possèdent les émulsions non lysées et conservaient, néanmoins, leurs propriétés antigéniques. Ils pouvaient notamment injecter impunément au Cobaye et au Lapin, des doses considérables de mycolysats cholériques et obtenir des sérums jouissant de propriétés bactériolytiques et protectrices très énergiques contre le Vibrion cholérique vivant.

Dans une note récente (4), l'un d'entre nous a rapporté que les mycolysats du Staphylocoque, comme d'ailleurs les émulsions de Staphylocoques non mycolysés, ne faisaient pas apparaître chez le Lapin, d'anticorps contre l'action hémolytique et l'action coagulante du Staphylocoque.

Pourtant, les résultats qu'avec Jaumain (5) il a obtenus dans les infections staphylococciques chroniques rebelles à tous les traitements, montrent que ces mycolysats doivent être doués de propriétés antigéniques.

Nous avons alors recherché la mycolyse d'autres microbes pathogènes pour lesquels elle n'avait pas encore été réalisée. C'est ainsi qu'il y a déjà plus d'un an nous avons obtenu très facilement la mycolyse du Streptocoque et des essais sont actuellement en cours dans des affections streptococciques rebelles ou récidivantes. Nous avons aussi obtenu la mycolyse des Pneumocoques, du Bacille diphtérique et du Bacille de la coqueluche. Jaumain a obtenu celle du Gonocoque. Nous n'avons obtenu qu'une action insignifiante sur les émulsions de B C G.

Tous ces mycolysats dont certains comme ceux de la diphtérie notamment, proviennent de microbes très toxiques, ont pu être administrés à fortes doses même répétées, pendant longtemps, au Cobaye et au Lapin sans provoquer d'accidents quelconques.

Nous poursuivons en ce moment, des recherches dans le but d'étudier la production des anticorps sous l'influence des injections de ces divers mycolysats. Il est à signaler que, jusqu'à présent, nous n'avons pu obtenir, par l'injection au Cobaye de mycolysats du Bacille diphtérique, des sérums neutralisant efficacement la toxine diphtérique.

(Laboratoire de bactériologie de la Faculté de médecine de Bruxelles.)

(4) C. R. de la Soc. de biol., 1930, t. 101, p. 1058.

(5) Bull. et mém. Soc. nat. chirurgie, Paris, 5 mars 1930.